

## Georges Pottecher, directeur d'Hydreos

« Les choix budgétaires de l'Etat constituent un facteur aggravant en matière de qualité des eaux »

by Correspondances lorraines - vendredi, janvier 09, 2015

<https://correspondances.fr/georges-pottecher-directeur-d-hydreos-les-choix-budgetaires-de-letat-constituent-un-facteur-aggravant-en-matiere-de-qualite-des-eaux/>

Fin 2014, l'existence même du pôle de compétitivité Hydreos semblait compromis tant l'assèchement des financements de l'Etat semblait drastique. En ce début d'année, son directeur Georges Pottecher est rassuré quant à la pérennité du pôle de compétitivité alsaco-lorrain mais s'inquiète de la baisse de moyens de la maîtrise d'ouvrage publique.

**En ce début d'année, disposez-vous des ressources nécessaires pour accompagner la filière eau en Alsace et en Lorraine ?**

Une gestion chaotique de la part de l'Etat nous a paru remettre en cause la pérennité même du pôle. Finalement, les restrictions seront de l'ordre de 30 000 euros, une mesure gênante, mais qui ne nous empêche pas de fonctionner. Depuis 2014, nous proposons à nos membres des prestations payantes sous forme de journées techniques, de formations à l'innovation, d'accompagnement de projets, de veille informative et de communication autour de la Route de l'eau. Ces nouvelles ressources, auxquelles s'ajoutent les cotisations de nos membres, doivent représenter 30 % de notre budget de fonctionnement. Nous avons gagné 20 nouveaux adhérents et comptons désormais 100 représentants de la filière dont des grands groupes de l'eau et de la construction, EDF ou Saint-Gobain Pam, mais aussi des PME, des bureaux d'études, d'instrumentation et de maintenance et d'analyses. Nous sommes plus préoccupés par la situation de nos entreprises que par les restrictions qui nous affectent.

**Comment vos adhérents gèrent-ils la crise de l'investissement public ?**

L'affaiblissement des ressources communales présente bien plus d'impact que celui des agences. Il faut remobiliser les maîtres d'ouvrage afin qu'ils investissent dans le petit assainissement ou le renouvellement des réseaux. Mais ces initiatives sont bien moins valorisables sur le plan politique que la construction de grands équipements. Un palais des congrès est plus fédérateur qu'une usine d'eau et les travaux souterrains sont d'abord perçus comme des gênes sans résultats visibles. Les grands chantiers ne manquent pourtant pas. Dans les années 70, la rectification du cours des rivières a entraîné des inconvénients pour la faune, posé des problèmes d'inondations et d'eutrophisation. Des interventions de génie écologique permettraient d'y remédier. De même, il existe sur notre territoire quelque 10 000 microbarrages sans utilité qui atrophient les cours d'eau et gênent la continuité écologique. Les solutions existent, la tête et les bras sont là. Les choix budgétaires de l'Etat constituent un facteur aggravant en matière de qualité des eaux.

**Comment abordez-vous la fusion Alsace-Lorraine-Champagne-Ardennes ?**

Nous attendons de voir. Le pôle restera financé par les conseils régionaux d'Alsace et de Lorraine en 2015 et en 2016, et relèvera peut-être d'un centre de décision unique en 2017. L'Alsace-Lorraine totalise 430 entreprises liées à l'eau, soit 23 000 salariés. Nous n'avons pas de chiffre précis concernant la Champagne-Ardenne, mais la région compte sans doute moins d'une centaine d'entreprises dans cette filière.

### **Comment envisagez-vous les coopérations transfrontalières ?**

Nous entretenons de bonnes relations avec nos homologues luxembourgeois, belges et allemands. Mais notre pôle est essentiellement orienté marchés. L'Allemagne est le premier exportateur mondial de matériel d'instrumentation et investit relativement peu dans ces réseaux. Il existe certes un marché allemand, mais on ne nous y attend pas. En revanche, nous constatons une réelle dynamique sur les marchés de Chine, d'Afrique, des Etats- Unis et de certains pays d'Europe dont l'Angleterre et l'Espagne.